DISTRICT DU LAC SEEBEZIRK IM PULS

Beratungs- und Präventionsstelle Mensch und Arbeit
Bureau de consultation et prévention société et emploi

Pour remplir la déclaration d'impôt 2025, il nous faut :

- Documents de la déclaration d'impôt (reçus par poste)
- Taxation d'impôt de l'année précédente (2024)
- Déclarations des salaires, attestations des revenus supplémentaires, déclaration de l'assurance chômage (AC)
- Déclaration des rentes AVS/AI, caisse de pension, SUVA, etc…
- Relevés des comptes bancaires et PostFinance au 31.12.2025
- Pension(s) alimentaire(s) reçue(s) ou payée(s)
- Attestations de l'assurance de vie / 3ème pilier au 31.12.2025
- Attestations des primes d'assurance, décomptes des prestations médicales et droits aux subsides
- Attestations de dons et cotisations
- Attestations des frais pour formation continue et cours (si non-payé par l'employeur)
- Attestations des dettes
- Le prix et l'année d'achat des véhicules (voiture, moto, bateau)

Contribution aux frais – déclaration d'impôts simple 2025

Ce service coûte **CHF 65.00** (durée max. 1 heure). Un supplément de **CHF 20.00** est demandé **pour chaque demi-heure supplémentaire**.

Payement : au comptant

Cette offre s'adresse aux personnes avec des déclarations simples (sans propriétés CH ou à l'étranger, sans titres, etc…)

Adresse
Hauptgasse 25*
3280 Murten / Morat
www.impulsmurten.ch

Öffnungszeiten / Heures d'ouverture
nach Vereinbarung / *sur rendez-vous*
Tel. 026 672 11 77
office@impulsmurten.ch

Bank / Banque
Valiant Bern
IBAN CH24 0630 0016 0124 2930 8

*Eingang: Kreuzgasse, 2. Stock *Entrée: Kreuzgasse, 2ème étage